

10 Centimes
LE NUMÉRO.

LE MIRABEAU

10 Centimes
LE NUMÉRO.

Organe des Sections de la vallée de la Vesdre
Paraissant tous les Dimanches.

S'adresser pour tout ce qui concerne les réclamations et la rédaction à M. J. JAMAR, rue des Souris, 5, à Verviers.

M. LEXHARDEZ
Collectionneur
VERVIERS

Abonnement, payable anticipativement, pour toute la Belgique, un an fr. 3-50
idem, six mois " 1-75
Pour l'étranger, le port en sus.
On s'abonne et on peut se procurer des journaux à Verviers : chez Bernard LALLEMAND, rue du Marteau; BRAGARD-GILLET, rue St-Antoine; J. JAMAR, rue des Souris, 5.

Nous voulons exercer nos droits.

On s'abonne et on peut se procurer des journaux à Hodimont : chez P. DEBRONNE, rue de la Chapelle; à Cornesse : chez COULANGE-CARPENTIER; au Thier de Polleur : chez N. HERZET; à Enival, au café d'Italie; chez SARLET-MARÉCHAL; à Stembert, chez DERECHAIN; à Pepinster : chez BAYET; à Dison : chez G. LIEUTENANT; à Soiron, chez SERVAIS-LEFIN.

AVIS.

Les abonnés qui reçoivent le journal avec cette mention écrite sur la bande : *Votre abonnement est expiré*, sont priés de renouveler leur abonnement s'ils ne veulent éprouver de l'irrégularité dans l'envoi du journal. Les abonnements prennent cours le 1^{er} de chaque mois.

Association internationale des Travailleurs.

(Section Verviétoise.)

Dans un meeting extraordinaire tenu à Verviers, mardi 21 courant, à 9 heures du soir, les résolutions suivantes ont été votées, à l'unanimité, par l'assemblée :

1° La Section Verviétoise de l'Association internationale des travailleurs déclare être restée complètement étrangère à tous les événements survenus dans ces derniers jours à Verviers, et déclare ne les avoir ni excités, ni préparés de quelque manière que ce soit.

2° La Section Verviétoise, loin d'avoir pris aucune part à ces événements, engage, au contraire, tous les travailleurs à s'abstenir de toute manifestation pouvant contribuer à troubler inutilement l'ordre public.

Ensuite le bureau a décidé de nommer un comité de défense qui sera spécialement chargé :

1° De préparer tous les moyens nécessaires pour assurer la défense des personnes arrêtées dans les derniers événements.

2° D'organiser une souscription pour les frais qu'occasionnera la défense des accusés et venir en aide à leurs familles ainsi qu'aux familles des victimes.

3° De faire une vaste enquête sur les causes qui ont occasionné ces événements et les choses qui s'y sont passées.

Cette commission, immédiatement nommée, se compose des compagnons Vandenberg, Hermans et Jamar.

Les personnes qui auront besoin de renseignements soit pour la défense ou autres, sont priées de s'adresser chez J. Jamar, rue des Souris, 5, à Verviers, et chez Herman, café Vieuxtemps, rue du Marteau, à Verviers.

Le bureau du meeting :

Victor Dave, membre du Conseil général belge; Emile Boulard, membre du comité de la Section Verviétoise; Toussaint Dejosé, Jean Grosjean, Jean Hansenne, Jean Lelotte, L. Maréchal, D. Noblué, Toussaint Ruwette, J. Sauvenière, N. Wathélet.

Où allons-nous ???

Sous cette rubrique : *Où allons-nous?* de *Nouvelliste*, de Verviers, reproduit, dans son numéro 135, nous ne savons pour la quatrième fois, un discours prononcé par M. Voituren, à une réunion de l'Association doctrinaire de Gand. Cette fois avec commentaires.

Nous n'examinerons pas le discours de cet honorable libéral gantois; nous dirons seulement qu'il apprend — à ceux qui ne le sauraient pas — qu'il y a

révolution en tout et partout, qu'on la doit à l'Association internationale, qu'il est imprudent de dormir sur un volcan, que le cataclysme qui se prépare sera effroyable, qu'il fera couler des flots de sang, etc., etc. Ce n'est guère rassurant; de pareilles considérations feraient pleurer une pierre; mais commentons les commentaires du *Nouvelliste*.

« L'Internationale fait des progrès » effrayants, partout elle séduit les jeunes gens, avant même qu'ils n'aient tiré de la milice. »

Nous progressons, c'est flatteur pour nous. Les catholiques dégingolent; à quel âge séduisent-ils les jeunes gens? Ils les prennent au berceau, ils les baptisent même à la seringue dans le ventre de leur mère. Nous sommes donc moins criminels que les catholiques, puisque nous attendons, pour les séduire, que leur jugement soit en voie de formation.

Où allons-nous, mon Dieu, où allons-nous?

« Elle arrive ainsi à remplir l'armée » de ses affiliés. Ajoutez que la propagande est facile dans l'oisiveté dangereuse des casernes, que la libre-pensée, les mœurs licencieuses et l'instinct révolutionnaire sont trois choses qui ont entre elles une grande affinité, et que les casernes sont des foyers d'irrégion et d'immoralité. Rien d'étonnant que le dixième ou le quatorzième de l'armée belge soit affilié à l'Internationale. »

Que de fois n'avons-nous pas dit, en parlant aux privilégiés : « Les principes de l'Internationale gagnent l'armée,

derrière laquelle vous vous abritez; ils y entrent avec les nouvelles recrues, et bientôt ce paravent vous fera défaut. » Vous croyiez que c'était de la fanfaronnade? Allons donc, nous ne rions pas; quand nous le faisons nous savons avec quoi et avec qui.

Il est vrai que la vie de caserne ne dispose pas peu à la libre-pensée et qu'elle est une conséquence, un attribut, si l'on veut, de l'Internationale. Mais la misère que le conscrit a vu souffrir et qu'il a soufferte lui-même, sa sœur livrée à la prostitution, ce patron qui, sous les dehors de l'hypocrisie, cache la plus noire scélératesse, ce prêtre qui lui prêche l'abnégation, le pardon des offenses, l'humilité, et qui est l'incarnation des sept péchés capitaux, ne l'y dispose pas moins. Le vent de liberté a soufflé, on peut encore faire des hypocrites, mais on ne fera plus de vrais dévots.

Nous ne sommes pas plus partisans de la vie de caserne que le *Nouvelliste*, mais c'est pour des causes différentes. La principale, c'est que ce sont nos fils, nos frères, qui en sont les hôtes habituels. A notre avis, l'oisiveté est oisiveté, l'oisiveté des cloîtres est aussi à craindre que celle des casernes — relativement aux mœurs. — Qu'y pense une jeune novice, — qui a un jeune confesseur, — de l'immaculée conception?

Qu'entend dire le *Nouvelliste* par foyers d'irrégion? Qu'est-ce que la Religion? Que veut dire le mot Religion?

On a toujours donné le nom de Religion à tout ensemble de rapports entre l'homme et une Divinité quelconque, ou

L'HOMME EST PERFIDE.

IV.

L'HOMME.

(Suite. — Voir le *Mirabeau* du 19 juin.)

Eh bien, oui, l'homme est le roi des animaux : c'est entendu : il est inutile d'y revenir sans cesse. Il a voulu savoir écrire pour que rien ne fût perdu de ses faits et gestes, de ses pensées, de ses combinaisons. L'histoire dit en long et en large sa grandeur, son audace, sa finesse, son charme, sa patience étonnante, c'est lui-même, d'ailleurs, qui l'a écrite. Il a chanté son héroïsme et sa sublimité, il a inventé des dieux pour pouvoir s'égaliser à eux, pour les défier, pour s'asseoir à leurs côtés, pour avoir des oreilles toujours prêtes à recevoir ses blasphèmes, ses plaintes lâches, ses objurgations; les dieux n'ont jamais été qu'un recours ou qu'une aspiration orgueilleuse. Moi! voilà l'homme. Tout le reste est à son service : terre et ciel, les forêts, les animaux, les plantes, les fleurs, les parfums, la femme.

« Je serai le maître! » Il dit ainsi et va à la conquête de son royaume. Il veut beaucoup

de sujets si c'est possible; sinon, il se contentera d'un seul, la femme. Empereur ou mari! La nation ou la famille! « Je m'assiérai au milieu d'eux et je commanderai; et si on n'obéit pas, je punirai. Plus je serai puissant, plus je serai dur et injuste. Comme le Dieu que j'ai créé, je poursuivrai mes ennemis jusqu'à la cinquième génération. Je veux jouir de la vie... » Il décrète aussi qu'il est immortel et se donne une âme; il ne veut pas mourir tout entier, son importance diminuerait trop, sa jactance n'aurait plus aussi beau jeu.

Empereur ou roi, il se fait donner de la majesté; il est alors entre ciel et terre. Il parle à son peuple, il fait des promesses; lui seul sait ce que la nation désire et quels sont ses besoins; de sorte qu'il ne donne absolument que ce qu'il veut — des phrases. De si haut, en contemplation devant lui-même, dans le bain d'or de la liste civile, il voit son peuple abaissé d'autant. Une vie d'homme ne pèse plus rien dans sa balance : il s'est octroyé le droit de mort et de grâce. Autour de lui, une armée de petits despotes, prêts à le soutenir. Ils savent que si le peuple se lève, l'échafaudage du pouvoir, édifié avec tant de perfidie, croule avec fracas; aussi ils endor-

ment le peuple, ils le laissent dans son abjection. De temps à autre, pour qu'on n'oublie point leur puissance de demi-dieu, ils la mettent en branle; et alors on entend rouler les lourds canons, — dont le mutisme est si terrible, justement parce qu'on connaît leur voix, — on voit passer des forêts de baïonnettes. Le peuple, ébahi, admire et craint, c'est ce qu'il faut; empereur ou roi peut encore s'endormir sereinement dans sa gloire. Amant ou mari, ah! c'est là qu'il se montre ce qu'il est réellement, cet homme admirable, aux facultés multiples, qui a mis la foudre même à son service! Comme malice grossière surtout, il pourrait certainement rendre des points au singe, son père. Une femme passe, elle lui plaît; dans la rue ou dans un salon, peu importe; il s'attache à elle, il est tout miel, il veut la prendre dans la glu de ses comparaisons et de ses images caressantes. Pour lui ôter son peu de raison, — et déjà l'éducation l'a préparée à la défaite — il la couronne de fleurs, il l'enivre de phrases tendres et bien rythmées. Elle est fée, ange, divine créature; elle est la grâce et la beauté même; on s'agenouille devant elle, on baise le bout de ses pieds, le bas de sa robe.

Tant qu'il la convoite, il se fait plat courtisan, poète; attentif et respectueux, il n'a qu'une pensée, prouver qu'il aime jusqu'à l'adoration, pour toujours.

Ignorante, sachant à peine qu'on peut se faire respecter, ce lyrisme l'enorgueillit. Elle croit, elle est confiante, elle ne voit pas l'exagération du traître, elle a foi dans ses larmes, — car il pleure facilement, comme le crocodile, — elle succombe : les voilà heureux!

L'homme, alors, change de thème; attendez six mois, un an, lorsqu'il sera assouvi : le quémandeur, le courtisan, le poète se transforme; la musique devient dure; aux supplications, succède le commandement : le maître se révèle! Les bouffées d'encens ont fait place à un air âpre et mauvais; les ailes de l'ange tombent, brutalement arrachées : elle doit être humble, soumise; c'est dans les mœurs et c'est dans les lois, du haut en bas de l'échelle sociale.

Shakspeare a dit que la femme est « perfide comme l'onde. » L'onde, d'abord, n'est point perfide, puisqu'elle n'a pas conscience de sa perfidie. C'est comme si on disait qu'une tuile est astucieuse. Mais admettons que le poète eût raison, au moins devrait-il dire en quoi la

avec ses semblables; il y en a toujours eu une grande diversité. Celle des barbares, par exemple, consiste à offrir à ses dieux le sang de ses ennemis. Mais toute Religion établie sur des dogmes invariables, est une Religion d'étouffement et de compression. La vraie Religion a pour objet principal l'amour du bien idéal, du principe suprême de la vie universelle. Comme les rapports sont variables, les dogmes doivent être également perfectibles; la religion, enfin, doit suivre, dans ses développements, les mêmes phases, la même loi de transformation, de progrès qu'ont subies la vie de l'esprit et celle des sens. Rien ne reste stationnaire.

D'après ces considérations, qu'est-ce que la libre-pensée, sinon l'acheminement à la vraie Religion par la science, par le libre examen?

D'après ces considérations encore, la religion catholique, qui est la religion à la mode et celle qu'on entend désigner quand on dit : *la Religion*, doit être modifiée, ou elle ne saurait résister en face du progrès.

C'est ainsi que, dans les casernes, la libre-pensée proteste contre l'intolérance, le pouvoir temporel et les subsides accordés au clergé, et que, dans les cloîtres, elle proteste contre l'infailibilité du pape.

Où allons-nous, mon Dieu, où allons-nous?

Le *Nouvelliste* finit ce point — car elle en fait des points, cette sainte feuille — en jérémiant : Qu'en pensez-vous? Ce n'est guère rassurant. Voyez la France, à propos du plébiscite : que pourraient faire 100 mille soldats pour protéger toutes les fabriques, toutes les houillères, toutes les usines, toutes les propriétés du pays contre la malveillance des gens de l'Internationale? Elle oublie, cette bonne feuille, qu'elle vient de dire que le 10^e ou le 14^e de l'armée belge en fait partie, qu'ils n'ont donc plus 100 mille soldats, et que, dans les 13/14 qui leur reste, il y en a encore passablement de gâtés. Ce que l'Internationale a encore à faire, c'est de persuader les ouvriers, qu'ils ne se portent pas agresseurs; quand l'occasion se présentera encore, qu'on leur enverra des Albinis, qu'ils se disent : Ils sont entre les mains de nos fils, de nos frères; qu'ils aient confiance, qu'ils crient : vive le 4^e ou le 6^e, etc., et le miracle de Jéricho se renouvellera, les Albinis tireront à balle perdue, qu'ils leur envoient cette proclamation :

femme est perfide, et pourquoi. L'homme, au contraire, s'affirme; il publie sa perfidie; c'est un parti pris, c'est sa politique. L'infériorité de la femme, déclarée en principe, est maintenue par tous les moyens que le maître a en son pouvoir. Education, mœurs, lois, coutumes, traditions, force, tout est contre elle. Avant peu, elle ne sera plus qu'une œuvre d'art et une nécessité. Celle qui s'émancipe est libre comme le sauvage, sans frein moral et sans guide; elle ne garde plus de mesure, elle lâche la bride à toutes les turpitudes. Vous croyez que l'homme va la ramener, user de son influence pour la faire rentrer dans la vie sociale régulière. Non, non! il aime mieux la mépriser, l'injurier et en faire son jouet. Perfide et niais!... Qui a la palme aujourd'hui au centre de la civilisation? — le Paris resplendissant de Napoléon III, — la courtisane bête et vénale. C'est donc vers cet idéal que va le progrès actuel?

Oui, voilà l'abîme où l'homme pousse la femme, par perfidie niaise.

Il faut donc que la balance se fasse, que les deux sexes reçoivent une éducation et une

Soldats !!!

Rappelez-vous que hier encore vous étiez civils, que demain vous serez civils, que vos pères, vos frères et vos amis sont civils, et que vos intérêts sont dans le bien-être des civils.

Cette proclamation, qui a été lancée lors du plébiscite et qui a porté ses fruits, ne le sera jamais inutilement, au contraire, elle sera tous les jours mieux appréciée, et les soldats ne tourneront plus leurs armes contre leurs frères, les ouvriers.

Les doctrinaires accusent les progressistes d'avoir aidé à la formation de l'Internationale et ceux-ci en accusent les doctrinaires; ils sont les uns comme les autres étrangers à cette formation; nous l'avons déjà dit : « L'Internationale est née du progrès, du sang des Jean Hus, des Jérôme de Pragues, des Jacques de Molay, des Savonarole et des Thomas Morus; les supplices n'ont pu détruire les idées semées par ces rénovateurs. »

Non, ce ne sont ni les progressistes, ni les doctrinaires, ni les catholiques qui ont aidé à la formation de l'Internationale, c'est la presse, l'imprimerie, ce soleil de Guttemberg, qui a éclairé les esprits et propagé les idées. Non, ce ne sont pas les conférences publiques qui ont formé le peuple au goût des meetings. Depuis quand les *meneurs* catholiques donnent-ils des conférences? Depuis quand ont-ils, dans chaque église, si petite qu'elle soit, une tribune qu'ils appellent *chaire de vérité*, et où ils débitent leurs mensonges? Ne serait-on pas plus en droit de lancer cette accusation contre les catholiques?

En effet, quand on leur entend dire : « Mes frères, tout homme, en venant au monde, est en état de péché, il y apporte le péché originel, péché de désobéissance commis par le premier homme; il n'y a que la sainte religion, la sainte église catholique, les saints sacrements qui puissent le sauver de la damnation éternelle. — Maudite femme, va. — Mes frères, Dieu le Fils, le fils de Dieu le Père, le frère de Dieu le St-Esprit, et qui leur est égal en âge, en puissance, en tout enfin, a, par amour pour nous, — et ne pouvant faire autrement, malgré sa toute-puissance, — pris un corps et une âme dans le sein de la Ste-Vierge Marie, par l'opération de son frère Dieu le St-Esprit, qui, bien qu'étant trois personnes distinctes, ne font cependant qu'un seul Dieu, et est mort sur l'arbre de la croix. Oui, mes frères, ce tour de force a été fait par amour pour nous, pour nous sauver, et Marie, malgré cet enfantement, a toujours

instruction réalistes, ou nous allons rapidement, comme l'a dit M. Dumas fils, à la prostitution universelle.

Je ne pourrais assez souvent y revenir : cette pensée m'obsède. Je vois l'homme et la femme aux prises, comme un fauve avec sa victime. Si encore il se montrait tel qu'il est, grossier et faux, on lui pardonnerait d'être ainsi; mais non, il fait le beau, il sourit, il donne de la douceur et de la grâce à sa physionomie, en jurant d'aimer « pour la vie » il a un tel air de sincérité qu'on peut croire que c'est vrai. Il est tendre et soumis : il joue son rôle en conscience. Comment douter de sa loyauté? Tout cela, rien que pour triompher d'un être « inférieur. » Et, chose étrange, chose incroyable! Quelquefois — souvent même — la femme résiste, se raidit, force l'ennemi à le respecter. Voilà donc un être inférieur bien fort, bien grand, plus grand que le Dieu! Oui partout sollicitée et de cent façons diverses, tourmentée sans cesse, pourchassée avec une ténacité odieuse, parfois la femme ne se rend pas, conserve sa dignité. (A continuer.) EMILE LECLERCQ.

conservé sa virginité. Croyez, mes frères, croyez, quand même vous ne comprenez pas, — ni nous non plus, — et s'il arrive que le doute envahisse votre esprit, venez vous laver de cette faute à la fontaine du sacrement de pénitence, nourrissez-vous du pain des forts dans le sacrement de l'Eucharistie; c'est encore un miracle, mes frères, notre sainte religion en abonde. L'Eucharistie, mes frères, est un sacrement qui contient le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous les espèces ou apparences du pain et du vin. Oui, mes frères, dans une hostie, si petite qu'elle soit, réside ce grand assemblage, le père et les deux frères, ou le Père, le Fils et le St-Esprit *tout entier*; si on cassait une hostie en 100 mille millions de morceaux, chacun de ces morceaux contiendrait ce grand assemblage de Dieux, qui ne font qu'un tout en entier, et cependant il n'y aurait toujours qu'un seul Dieu et pas 100 mille millions de Dieux. Chaque péché, mes frères, entraîne après lui une peine, malgré sa rémission par la confession; pour les uns, on va 100 ans, 1,000 ans en purgatoire; pour les autres, 100 jours, 50 jours, etc., etc. Notre sainte religion a encore prévu cela; on peut se garantir de l'inconvénient d'aller brûler — car il y a, en purgatoire, un feu aussi intense qu'en enfer — en gagnant des indulgences, en faisant de légères offrandes, de légers dons, au denier de St-Pierre, par exemple. Le St-Père a besoin de beaucoup d'argent pour conserver le pouvoir temporel, que les libres-penseurs veulent lui ravir (il faut de l'argent pour compléter la toute-puissance de Dieu) pour entretenir des soldats qui tuent et se font tuer pour lui, et de moines qui prient pour nous. Ne serait-on pas plus en droit de dire aux catholiques : « Ce sont vos prêtres qui ont donné le goût des meetings aux gens de l'Internationale; ils se sont dit : il faut que la tribune soit un moyen bien puissant de persuasion : voilà des *blagueurs* qui font croire aux autres ce qu'ils ne croient pas eux-mêmes, et qui sont obligés d'avouer qu'ils ne le comprennent pas — tant c'est absurde. — C'est encore de la tribune que se servaient les anciens Romains pour résister aux vexations de l'oligarchie patricienne, pourquoi ne nous en servirions-nous pas à notre tour? Pourquoi n'en élèverions-nous pas dans chaque localité, pour instruire les autres, en nous instruisant nous-mêmes de nos droits et de nos devoirs politiques et sociaux, en y soumettant nos idées à la contradiction, contrairement à ces *blagueurs* qui posent les leurs comme articles de foi et à qui on ne peut faire objection? Voilà, Messieurs du *Nouvelliste*, les motifs qui ont porté à ainsi penser, et faire ceux que vous appelez Robespieristes.

Où allons nous, mon Dieu! où allons nous???

Son deuxième point est beaucoup plus explicite, écoutez-le : « Aucune considération ne pourra le retenir (le peuple) s'il n'a pas la croyance en Dieu, qui punit la révolte et récompense la soumission, la privation noblement supportée. »

Voilà raisonner. La croyance en Dieu, est le lien qui lie Jacques Bonhomme à son exploiteur, le mouton au tondeur; s'il a la croyance en Dieu, il se laisse tondre sans mot dire, il est soumis, il supporte noblement qu'on le prive de sa laine. S'il n'a pas de religion, il apprécie qu'on lui prend ce qui lui est nécessaire, il parle, il regimbe, il se fait donner des coups de ciseaux; à la vue du sang, tous les moutons se récrient, et cela devient peu rassurant, alarmant même,

et à qui la faute? Est-ce au tondeur? Non, si le tondeur s'était tenu coi, cela ne serait pas arrivé, c'est la faute... à l'Internationale.

Où allons-nous, mon Dieu, où allons-nous???

Le *Nouvelliste* continue ainsi :

« Qu'on sépare tant qu'on veut l'Eglise de l'Etat, mais que le gouvernement cesse de faire une guerre sourde ou déclarée à l'Eglise, à son influence, car si l'Etat continue à semer la libre-pensée, il renforcera d'autant le parti de la révolution. »

« Nous n'hésitons pas à le dire, l'industriel, même indifférent ou incrédule, doit voter contre un gouvernement qui favorise la libre-pensée. »

Voilà qui est logique, tolérant et conséquent : Qu'on sépare tant qu'on veut l'Eglise de l'Etat, mais qu'on continue à payer de la caisse de l'Etat les appointements du clergé, qu'on subsidie les églises; qu'on continue de faire assister les troupes aux cavalcades religieuses, car si le gouvernement fait la guerre n'importe comment à l'Eglise, il sera favorable à l'Internationale; tous les privilégiés de n'importe quelle catégorie, même les athées, ne doivent pas favoriser la libre-pensée. Donc, séparer, mais rester unis quand même; professer la liberté de conscience, mais la restreindre, la comprimer, telle est la logique du *Nouvelliste*.

N'est-ce pas admissible? Où allons-nous, mon Dieu, où allons-nous! Bien que notre pauvre Constitution soit tellement mutilée, tellement défigurée par des lois inconstitutionnelles, le *Nouvelliste* la trouve encore trop large, trop libérale, il faut la refaire. Ecoutez-le :

« Ou bien il faut renoncer à notre constitution, organiser la compression matérielle, interdire les meetings, confisquer le *Mirabeau*, et envoyer à Cayenne ceux que Napoléon y enverrait. Nous ne connaissons que ces deux moyens d'empêcher le socialisme de nous dévorer. »

Organiser la compression? Avec quoi, quand vous n'aurez plus d'armée avec vous, interdire les meetings, tout en tolérant, en subsidiant les sermons, les conférences religieuses? confisquer le *Mirabeau* et patronner le *Nouvelliste*? envoyer à Cayenne ceux dont on trouverait bon de se débarrasser?

En vérité, le succès dépasse notre attente, nous ne croyions jamais parvenir à vous causer une telle frayeur; vous vous accusez à tour de rôle de travailler pour l'Internationale ou vous criez réciproquement. Prenez garde. Que serait-ce si nous agissions dans l'ombre, au lieu de le faire au grand jour, de publier même ce que nous allons faire?

Eh bien! Messieurs du *Nouvelliste* et autres, tenez-vous le pour dit : si même vous parveniez à reconstituer un ministère exclusivement catholique, JAMAIS vous ne pourriez interdire les meetings; si, nous ayant refusé les locaux communaux, vous parveniez par votre influence, à nous faire refuser ceux appartenant à des particuliers, nous ferions comme Chapuis, nous les donnerions en plein air. Confisquer le *Mirabeau* n'est pas non plus chose facile; vous le voyez, on a beau tenter à ce que nul ne veuille plus l'imprimer, en intentant des procès, nous payons nos imprimeurs et nous en aurions trois pour un, et encore nous avons les fonds pour établir une imprimerie à nous.

Quant à nous envoyer à Cayenne, ce n'est pas la vraie expression de vos sentiments; n'est-il pas vrai qu'un bon bûcher où l'on brûlerait les hérétiques serait mieux de votre goût? ce serait plus expéditif, et puis vous pourriez

avoir sous les yeux le spectacle des souffrances de ceux qui ont le caprice de ne pas penser comme vous et qui trouvent juste de revendiquer leurs droits.

Calomniez-nous, Messieurs, blaguez, choisissez les termes les plus blessants, le tout vous sera tenu en compte.

G. D.

Quant à l'Union libérale, nous la prions de se souvenir, quand elle veut parler de « malfaiteurs qui détestent la police et qui voudraient voir qu'on laissât les portes ouvertes », que nous lui avons renvoyé dimanche dernier un paroissien de cette catégorie; celui-là n'aime pas la police, même en habits bourgeois.

Encore un Exploit.

Nous avons été priés d'insérer dans notre avant-dernier et notre dernier numéro un appel aux miliciens des classes de 1863 et 1865 rappelés pour les manœuvres, afin de procéder au départ et rendre ainsi moins triste cette séparation de pères avec leurs enfants, leurs femmes, etc.

Quelques Vervétois en avaient pris l'initiative et avaient fait confectionner un drapeau sur lequel on voyait deux fusils croisés et cette inscription :

VICTIMES DE L'IMPOT DU SANG.

Le plus grand calme, la plus grande modération fut recommandée, voulant faire le tour de la ville tambour en tête. Que n'a-t-on pas toléré jusqu'ici dans de telles circonstances? Que ne tolère-t-on pas pendant des semaines entières de la part des remplaçants des fils de nos bourgeois?

Le cortège arriva sans obstacle jusque sur la place du Marché; mais quand il voulut descendre le Thier-de-la-Mère-Dieu, un agent de police sortit du bureau de la permanence, en criant à ses collègues :

— Eh! No... de D...! allons les autres!

Il voulut s'emparer du drapeau; c'est alors qu'une lutte s'engagea dans laquelle les agents de police furent très-bien rossés, comme ils méritaient de l'être. Jusque-là, rien de grave, et tout aurait dû finir là; mais, en vertu de l'axiome: *force doit rester à la loi* — et puis en présence de l'Internationale, des Francs-Ouvriers — ces messieurs requirèrent la force armée.

Il y a à Verviers, outre la nuée d'agents de police, une nuée de sapeurs-pompiers; on les arma, on appela la gendarmerie, on convoqua la garde civique, etc. Mais la peur grandissait à tel point le fantôme de l'Internationale, que cela ne suffisait pas, il fallait déclarer la ville en état de siège; ne fallait-il pas suivre les précédents? Et comment le faire avec deux bataillons? On demanda un régiment de troupe de ligne et deux escadrons de lanciers, qui nous arrivèrent dans la soirée. Alors, plus forts, on commença à sabrer femmes, vieillards et enfants — fait de la police locale.

Pendant ce temps, que faisaient les MENEURS de l'Internationale, ces buveurs de sang? Ils donnaient des meetings pour attirer les ouvriers en dehors du lieu du massacre, et placardaient des affiches recommandant la circonspection et la tranquillité.

Plusieurs bourgeois ont protesté énergiquement sur cette excitation à l'émeute, entre autres M. ARMAND PELTZER, que nous nous faisons un devoir de signaler, et ont promis leur concours pécuniaire pour couvrir les frais résultant de l'enquête.

Enfin la nuit venue, nos soldats durent

se coucher sur le seuil des propriétés qu'ils étaient censés venir défendre, et vers une heure et un quart, une sentinelle, un conscrit — car on craignait la surprise et on avait placé des sentinelles — fit feu sur un groupe de cinq individus qui descendaient le Mont-du-Moulin, et tua le nommé Gillis, d'Ensisval, père de quatre enfants.

Ce conscrit avait probablement peur la nuit — il s'en trouve — peur des revenants, peur peut-être de l'Internationale, de qui on pouvait lui avoir fait un portrait peu flatteur, car nous ne supposons dans cet acte aucune malveillance de sa part.

Sans l'Internationale, la tuerie était complète, quelques pierres jetées donnaient le prétexte de crier FEU. Malgré cela, ce sera elle qui aura tout fait. Mais ce qui est positif, c'est qu'elle inscrira de nouveaux membres. G. D.

Le 20 juin.

Les gendarmes qui se sont distingués lundi dernier par des coups portés aux femmes, aux enfants et aux vieillards ne nous ont pas étonnés par leurs exploits. A leur entrée sur la place du Marché, comme quelques gamins poussaient des huées, les gendarmes firent flamboyer leurs yeux, machèrent leur chique, et le brigadier frappa sur la crosse de son fusil, ce qui promettait les hauts faits auxquels ils se sont livrés.

La conscience publique s'est révoltée de cette provocation, et un citoyen généreux a, par une protestation énergique, flétri la provocation que ces Pandores adressaient aux meurtre-faim.

ÉPISODES.

Sur le pont du Chêne, un pauvre vieillard, estropié, a été stimulé à coups de crosse de fusil, tandis qu'un bourgeois, coiffé d'un panama, s'en allait en titillant, les mains dans les poches.

Rue Crapaurue, un enfant sur les bras de sa mère a reçu un coup de sabre sur le bras, que l'on dit cassé.

Rue du Collège, un ouvrier de la distribution des eaux, qui s'en retournait à son logis, a été presque assommé; quand l'un avait fini, l'autre reprenait la besogne; il est notoire qu'ils lui coupaient toute retraite.

Rue de l'Abattoir, un individu, en état d'ivresse et ne pouvant marcher, a été maltraité avec une brutalité qui ferait honte aux bouchers.

Enfin, il a plu des *Malchus*, plaies et bosses partout, excepté à l'endroit du moral de l'Association internationale des Travailleurs, qui est excellent.

Cette forcenerie a fait affluer les nouveaux adhérents, à tel point que le nom du bourgmestre Ortman-Hauzeur figurera avec éclat dans nos annales.

Kamp et Schneider doivent en prendre leur parti, ils ne sont plus seuls à partager les lauriers remportés sur la classe si intéressante des travailleurs.

La Ménagerie ministérielle.

(Suite.)

Art. 6. « Il n'y dans l'État aucune distinction d'ordres. »

Oui, il n'y a plus d'Ordre équestre, d'Ordre des villes, d'Ordre des cam-

pagnes, distinctions plus imaginaires que réelles, mais en revanche, comme revers de la médaille, je vois des privilégiés et des non-privilégiés, des électeurs et des pas électeurs du tout; des éligibles même, en nombre infiniment petit; nos grands sénateurs, faisant de la besogne juste pour le montant de leur traitement, et des non-éligibles, plus de cinq millions et demi; une classe de la société armée pour la défense de ses privilèges, contre le mécontentement des autres classes de la nation, qui ont vu leur part naturelle du gâteau aller grossir celle de l'autre. Les législateurs qui arment une classe de la nation contre les autres classes sont bien coupables, car le véritable soutien du gouvernement, pour maintenir l'obéissance, est l'armée et non des bandes de bourgeois, bons pour la parade, et si j'étais au pouvoir, croyez-vous que je voudrais armer les ouvriers contre les bourgeois? ce serait une lâcheté, car ce ne serait pas juste, et armer tout le monde, sans distinction, dans ces moments de mécontentement, de division profonde, ce serait tout bonnement fomenter la guerre civile, ce qu'il faut éviter à tout prix; des libéraux et des catholiques, puis partout des tondeurs avides, insatiables, et des tondeurs résignés ou stupides; de vaniteuses et orgueilleuses savonnettes à vilain, royales et papales, puis la grande masse des roturiers; des décorés, au nombre de plus de dix-huit mille, pour bons services rendus à l'État et à la société, qui ne s'en portent pas mieux pour ça, puis l'armée des non-martyrs, encore vierges du supplice de la croix honorifique.

Art. 6 § 2. « Les Belges sont égaux devant la loi. »

Permettez, Constitution, ma mie, que je vous dise, en style Fraternel-Orbanesque parlementaire: VOUS EN AVEZ MENTI! A Verviers, et il en est de même dans toutes les parties du royaume, lorsqu'un pauvre diable, dont les enfants affamés demandent du pain, dérobe n'importe quoi, il est toujours arrêté par la police, condamné par dame Justice, flétri par la presse mercenaire du libéralisme; quand un industriel, toujours honorable et honoré, est cité devant le conseil des prud'hommes par un ouvrier tisserand, qui avait tissé une pièce d'étoffe de quarante mètres, mesurée avec un mètre de cent et dix centimètres, donc paiement de trente-six mètres seulement, est condamné à payer à son ouvrier la somme de quatre francs, pour la partie du métrage non comptée et soldée, seule peine que ce tribunal puisse infliger, le parquet n'a garde de reprendre l'affaire en question, concernant cet ignoble escroc, pour le traduire en police correctionnelle: les suppôts de Thémis, la déesse de la justice, bien souvent aussi ceux de Némésis, la déesse de la vengeance, en fait de voleurs, poursuivent toujours les petits avec un acharnement à nul autre pareil, mais ne s'inquiètent guère en général des gros. Il en est de même de messieurs les assassins, mais pas dans des proportions si grandioses, car ce serait par trop fort. Un pauvre enfant s'amuse à poursuivre des canards pour les faire nager, vite on assomme le petit imbécile, osant s'amuser aux dépens des canards électoraux, conservateurs des libertés de la patrie, garantes de son indépendance, et la justice reste tranquillement impassible, malgré la plainte déposée par le père, et la dite justice avait raison, selon moi, car quelques voix électorales se reportant sur un candidat catholique, voilà donc un doctrinaire flambé, ou risquant fort de l'être; or la majorité, à la Chambre des représentants des ca-

nards politiques, n'est pas si considérable pour qu'on risque de perdre le gouvernail du vaisseau de l'État, à propos d'un marmot qui aurait dû avoir plus d'égards pour des électeurs, montrer plus de respect pour des bêtes privilégiées, de par notre salope de constitution, violée toujours. D'ailleurs, avec une justice coûteuse, parce que les rouages, pour la faire mouvoir, sont trop nombreux et trop compliqués, le plaideur pauvre ne peut jamais être l'égal, même devant la loi, du plaideur riche, qui trouvera toujours les moyens nécessaires pour ruiner la partie adverse, en annihilant ses droits, à force de chicane, malgré le fameux *pro Deo*, qui n'est pas un droit, mais simplement une faveur qu'on accorde ou qu'on refuse, à volonté, malgré le droit de demande. Il est bien inutile de citer d'autres exemples à l'appui de cette thèse, car on en trouverait facilement des centaines dans *Langrand-Dumonceau* du siècle.

Art. 7. « La liberté individuelle est garantie. »

§ 2. « Nul ne peut être poursuivi que dans les cas prévus par la loi et dans la forme qu'elle prescrit. »

§ 3. « Hors le cas de flagrant délit, nul ne peut être arrêté qu'en vertu de l'ordonnance motivée du juge, qui doit être signifiée au moment de l'arrestation, ou au plus tard dans les vingt-quatre heures. »

Art. 8. « Nul ne peut être distrait, contre son gré, du juge que la loi lui assigne. »

Art. 9. « Nulle peine ne peut être établie ni appliquée qu'en vertu de la loi. »

Petit épisode d'histoire contemporaine. Le lieutenant de vaisseau, E. Sinkel, de la marine royale, puisque marine de guerre il y a, mais sur le papier seulement, non plus sur les vagues écumantes de l'Océan, ayant blâmé la longanimité du ministre, à propos du barrage de l'Escaut oriental par les Hollandais, pour la construction d'une ligne ferrée, et ayant proposé le recours aux voies coercitives, à défaut de négociations diplomatiques fructueuses, fut enfermé dans une maison d'aliénés, sur le rapport de trois médecins, dont un seul l'avait visité, quoiqu'il jouisse encore de toutes ses facultés intellectuelles, et y serait encore aujourd'hui, si une femme, attachée à l'établissement, ne s'était chargée de l'envoi d'une lettre, dont la pulvérisation lui fit ouvrir les portes de sa prison; mais avec la liberté, on ne lui rendit pas son traitement d'officier, pas même une pension de retraite; et le ministre, dit de la justice, tolère de pareilles infamies; il est vrai que Bara, en vieux wallon, signifie *boucher*, et que le chef de Sinkel est le ministre des affaires étrangères, qui a eu la bassesse d'écrire une lettre d'excuses à un prêtre insolent, qui avait eu l'audace de faire fouetter nos soldats dans l'exercice de leurs fonctions, au lieu de lui envoyer ses passeports; mais avec des lâches, on se permet tout ce qu'on veut.

(A continuer.)

TRIFOLIUM.

Nous avons une bonne nouvelle à apprendre aux ouvriers. Des personnes haut placées nous informent que M. Jamar, (1) ex-ministre des travaux publics, se propose de venir s'établir à Verviers où il ouvrirait un débit de soupes économiques. Qu'on se le dise.

(1) Ne pas confondre ce Jamar avec notre excellent ami et compagnon Joseph Jamar, membre de l'Internationale à Verviers.

Il paraît que les catholiques doivent leur succès aux élections du 14 juin, à l'abus des boissons alcooliques qu'ils auraient fait faire aux censitaires.

C'est pourquoi l'honorable M. Frère-Orban se propose d'ouvrir une série de conférences sur l'usage des alcools pendant les périodes électorales.

Le 28 février dernier, à l'enterrement civil du compagnon D. Lallemand, l'entrée du cimetière fut interdite aux femmes et aux enfants. Le 14 juin, à l'enterrement civil du compagnon A. Cléban, les portes du cimetière furent toutes grandes ouvertes aux femmes comme aux hommes. Donc il y a progrès. Nos félicitations bien sincères à l'administration communale d'Ensival et au garde-champêtre, M. Pierre Lemoine.

Des personnes honorables ont bien voulu nous informer que l'Internationale à Verviers, avait échappé à un véritable guet-apens doctrinaire dans la journée du 14 juin. Voici ce dont il s'agit :

Des conciliabules nombreux et secrets auraient été tenus dans la nuit du 13 au 14 juin entre les chefs du parti doctrinaire à l'effet d'aviser aux moyens à employer pour provoquer, en cas d'échec aux élections, une manifestation anti-catholique de la part des ouvriers.

Ce jour-là on aurait bien voulu marcher la main dans la main avec les socialistes, mais comme on avait eu recours aux calomnies et aux mensonges les plus ignobles pour jeter la panique dans les rangs des électeurs, les Cassagnac de l'Union libérale n'osèrent tenter un rapprochement vers le peuple des travailleurs.

On résolut de s'en remettre au hasard des événements et de saisir toute occasion qui s'offrirait d'elle-même. Mais la sagesse des ouvriers, leur indifférence et leur mépris pour les tripotages électoraux, déjouèrent sans le savoir, ces combinaisons aussi ridicules qu'odieuses et il ne fut point donné à la Doctrine de se poser en sauveur de l'ordre, de la famille, de la propriété.

Notes de la Rédaction.

Nous recevons de bonnes nouvelles de Liège.

Les ouvriers mécaniciens de cette ville se sont entendus à l'effet d'obtenir une réduction des heures de travail; ils ont complètement réussi; ils ne commencent plus leur journée qu'à sept heures du matin pour la finir à sept heures du soir, avec une heure ou une heure et demie de repos à midi.

L'effet de cette réduction ne s'est pas fait attendre, et leur salaire est augmenté par le fait des patrons, qui, lorsqu'un ouvrier veut changer d'atelier, leur demandent les motifs de sa résolution; l'ouvrier alors fait connaître ses griefs et obtient très-souvent satisfaction.

Nous avons reçu de la section de Soiron une correspondance mentionnant des lettres envoyées de cette localité et qui ne nous sont pas parvenues; comme nous ne savons à quoi attribuer cette irrégularité, nous attendrons pour nous prononcer sur cette affaire.

Nous faisons remarquer à nos compagnons de Soiron qui se plaignent que

leur curé dit trop vite ses offices, qu'en cela ils ont tort, les choses qu'on ne comprend pas ne sauraient passer trop vite.

Un de nos correspondants (Hauquinet) avait signalé à l'opinion publique le sous-maitre de l'orphelinat des garçons, P. Pick, comme se rendant coupable de battre les enfants confiés à ses soins; il paraît que ce monsieur ne s'est pas encore corrigé, car le dimanche 12 du courant, à midi, un enfant est revenu près de son père, sans blouse ni casquette, en lui disant: « Gardez-moi, dussé-je ne pas manger, car je viens encore d'être battu. » Le père eut beau lui faire observer qu'il ne saurait rester sans manger et que son salaire n'était pas suffisant pour l'entretenir, et qu'il devait retourner à l'hospice; il fallut l'intervention de la grand-mère, autrement l'homme en herbe n'y serait pas retourné; celle-ci l'a remis en mains de Madame Grégoire, en se plaignant des procédés du dit Pick; ce à quoi Madame Grégoire répondit « qu'il était strictement défendu de battre les enfants. » Une servante de l'établissement intervint, qui témoigna de la véracité du fait.

Nous recommandons P. Pick aux plankets, si jamais il reprend le métier.

L'assemblée de la Prévoyante a dû être postposée au lundi 27 juin prochain à cause des troubles qui ont été organisés le 20 juin.

Nous avons reçu une brochure anglaise traduite de l'allemand, que nous publierons en feuilleton aussitôt que la publication de l'homme est perfide sera terminée. Ce discours intitulé: *La question sociale*, a été fait par le député Jean Jacobi à ses constituants du 2^{me} arrondissement de Berlin; il est d'un grand intérêt pour les travailleurs.

Nécrologie.

C'est avec la plus grande douleur que nous annonçons à nos lecteurs la mort de notre ami GILLIS, père de 4 enfants, tué dans la nuit du 20 au 21 juin dernier.

L'enterrement de notre compagnon Auguste Cléban a eu lieu le 14 juin; le compte-rendu de cette cérémonie nous étant parvenu trop tard, nous ne pouvons y revenir. Cléban était un de nos membres les plus dévoués.

Correspondance.

Compagnons-Rédacteurs du *Mirabeau*, Permettez-moi de signaler à l'opinion publique la manière honteuse dont s'est conduit le sergent de ville Thomas le 15 juin, à 7 heures 1/2 du soir:

Ayant été saisi, derrière les Récollets, 3 enfants de 7 à 8 ans qui prenaient un bain; non content de connaître leurs noms, il s'est promené avec leurs vêtements presque jusqu'au pont d'Andrimont; les enfants le suivaient, nus, en pleurant et se lamentant; malgré les supplications des passants, notre homme de force restait impassible et répétait sans cesse:

Je n'ai pas d'ordre à recevoir de vous autres, et si vous parlez encore, je vous flanquerai au violon. Une femme s'est approchée de notre héros en le suppliant

de leur remettre leurs habillements et disant: vous rendez les enfants malades de saisissement, il a repoussé la femme; un témoin de cette barbarie lui a dit que sa conduite devrait être signalée dans les colonnes du *Mirabeau*. Notre homme a répondu: allez-vous-en avec votre sale *Mirabeau*.

Ainsi, compagnons, je vous laisse à juger d'où provient la saleté; si c'est du côté du journal qui signale la conduite d'hommes de ce genre, ou si c'est du côté de ceux-ci.

Un partisan de la justice.

Ensival, le 19 juin 1870.

Compagnons,

Dans le n° 47 du journal *Le Mirabeau*, vous avez inséré une lettre datée d'Ensival et signée C. E., dans laquelle l'auteur disait que Waltère Frère, actuellement bourgmestre à Ensival, avait envoyé une lettre à M. le juge de paix du canton de Spa et qui fut lue à l'audience du tribunal de simple police le jour que j'y comparais. Cette lettre, dit votre correspondant, contenait des recommandations pour lui seul. Or, il me permettra de lui faire un reproche, car s'il y avait dans cet opuscule des insinuations, je ne prétends pas qu'il les garde pour lui, j'en réclame ma part et je suis persuadé que d'autres compagnons sont encore dans le même droit; peut-être les a-t-il prises croyant que nous n'étions pas en état de les supporter, mais qu'il se rassure, je veux ma part du gâteau et je l'engage à être plus socialiste à l'avenir, surtout lorsqu'il s'agira encore d'aussi bons menus.

M. Dolne, maître tisserand chez Sauvage, est venu blaguer, il avait sa raison de le faire. J'étais accusé, M. Sauvage était le plaignant en même temps que le beau-frère du bourgmestre en question, il est facile de concevoir que l'un et l'autre avaient intérêt à me faire pincer comme il faut. Ce que je n'ai pas compris et dont je ne peux me rendre compte, c'est ce qu'il a voulu dire ou plutôt ce qu'il a dit dans sa déposition comme témoin dans mon affaire: J'aurais donc accosté M. Dolne à la sortie d'un bal, et j'avais quelque chose de reluisant à la main. Me prend-il pour un prince Pierre? ou aurai-je ce jour-là porté des bagues à diamants dans mes doigts? M. Dolne, cette fois-là, avait sans doute été ébloui par une cocotte et aura pris un autre pour moi, car, sans le suspecter davantage, je ne voudrais pas marcher côte à côte avec lui.

Lemaire a dit que je me promenais comme un factionnaire. Très-bien, mon ami. Vous n'avez pas dit sur quelle épaule je portais mon fusil, ni si j'étais armé d'une pallece ou d'une épée.

M. Victor Nicolai, avocat sans cause ou avec cause, suivant que la Chambre de commerce de Verviers a besoin de curateurs, membre du comité Franklin, membre du comité de l'Union générale des travailleurs, auteur de la mémorable conférence sur le manque de virgule, au frontispice de la maison communale, a déclaré m'avoir vu narguer en face de la maison Sauvage. Si ce mot est familier à M. l'avocat, il vaudra bien nous en donner la signification à la réouverture des soirées populaires.

Enfin arriva l'immortel Masson, autrefois président de l'Union des Chœurs d'Ensival, et qui les savait haranguer avec un tact admirable. Lorsqu'ils lui avaient donné les sérénades présidentielles: Messieurs, je souhaite que la discorde ne cesse de régner parmi vous. Masson est maître-tisserand à la mécanique, il a de l'intelli-

gence, croyez-moi, car après avoir déclaré au tribunal, que j'étais l'auteur de la grève chez Sauvage, je lui demandai s'il y avait eu grève chez Sauvage, et j'obtins pour toute réponse qu'il ne savait pas ce que c'était une grève, vous avez travaillé chez Sauvage, vous, et vous êtes parti. — Oui, et je suis parti seul, alors chaque fois que l'on change d'atelier, on fait grève.

Pour en finir, M. le commissaire de police de Spa fit son réquisitoire en ces termes: « Nous sommes ici en présence de l'un de ces misérables excités par les *ole-toi de là que je m'y mette*. Certes, je blâme M. Aubin Sauvage d'avoir frappé le premier, mais je le blâme d'autant plus d'avoir souillé sa main sur un individu pareil. »

Le maladroit avait déjà oublié que Sauvage avait déclaré qu'il avait la main gantée.

En somme, je me trouvai en présence de cinq plaignants, et le véritable plaignant ne put trouver place pour le faire; il croyait avoir reçu de la monnaie pour sa pièce.

Je termine en vous faisant part de toutes ces insinuations, car elles ont été dirigées contre l'Internationale en général et contre moi en particulier.

Le tribunal, ne tenant compte que des faits, m'a condamné à la somme de fr. 29-38, frais et amende compris. Il y aura de quoi, avec cette somme, acheter du savon pour laver les consciences des uns et les mains souillées des autres.

Agréez mes salutations fraternelles.

T. D.

ANNONCES.

(Caisse de résistance de Dison).

La séance du 15 juin a été consacrée à la reddition des comptes de la Caisse de résistance, qui ont été rendus à la grande satisfaction de l'assemblée et approuvés à l'unanimité. Nous vous prions de rendre compte de ce résultat pour fermer la bouche aux calomnieux qui ont prétendu que nos comptes n'étaient pas en règle.

Tous les membres de la commission.

(Section Disonaise).

Le comité de la Section Disonaise informe ceux de ses membres qui n'ont pas encore payé leur semestre, qui sera écoulé fin juin, de s'en acquitter le plus tôt possible, et leur fait savoir en même temps que la reddition des comptes se fera le mercredi 29 courant, et le renouvellement du comité, le samedi 2 juillet.

Caisse de résistance des Ouvriers mécaniciens de Verviers et des environs. — Dimanche 3 juillet, à 3 heures de relevée, assemblée générale et obligatoire chez Vandermeulen, rue de Dison, en face de la rue du Commerce.

Ordre du jour: Réduction des heures de travail.

Association des ouvriers maçons, plafonneurs, manœuvres, terrassiers, ardoisiers et tailleurs de pierres.

Tous les lundis, à 8 heures du soir, assemblée générale chez Deru-Bailoux, rue du Marteau, n° 40.

L'éducation populaire.

Revue bi-mensuelle, pédagogique, littéraire, politique,

Paraissant le 1^{er} et le 16 de chaque mois.

Abonnements pour la Belgique fr. 5-00

Id. id. l'étranger, » 8-00

Bureaux: rue de l'Hôpital, 30, à Bruxelles.

Liège. — L. Severeys, imprimeur.